

du 10 octobre au 7 novembre 2022



Déclaration de Projet et mise en compatibilité du PLU de SAINT HILAIRE PETITVILLE

ORGANISATION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Pour consulter les documents de la concertation préalable sur le projet et les compte-rendu de réunions publiques :

- sur le site de la commission nationale du débat public :

<https://www.debatpublic.fr/hommage-aux-heros-carentan-les-marais-3061>

- sur le site du projet :

<https://www.concertation.hommageauxheros.fr>

Pour consulter les documents de la concertation préalable sur la mise en compatibilité du PLU et s'exprimer :

- le dossier de concertation est consultable en mairie

(à Carentan, et à Saint Hilaire-Petitville) aux horaires habituels d'ouverture

et sur le site de Carentan-les-marais :

<https://carentanlesmarais.fr>

Il sera complété au fur et à mesure de l'avancement des études

- **deux réunions publiques sont prévues :**

Jeudi 13 octobre 2022 au théâtre de Carentan à 18h30

Jeudi 27 octobre 2022 à la Salle des fêtes de Saint-Hilaire-Petitville à 18h30 ;

RAPPEL DU PROJET...

L'aménagement d'un site, au nord de l'échangeur de Carentan, pour recevoir un équipement culturel et mémoriel qui présentera un spectacle, dit « docu-live » consacré au Débarquement et à la bataille de Normandie avec des reconstitutions historiques et des outils scéniques pour offrir une "expérience" inédite aux spectateurs



L'aménagement comprendra sur environ 15 hectares :

1 - des aires de stationnement :

- a- pour les visiteurs à l'ouest : environ 800 places
- b- pour le personnel à l'est : de 200 à 250 places.

2 – un site pour l'accueil de pavillons d'expositions et d'animations (prévus dans un second temps)

3 – un bâtiment d'accueil qui devance le site paysager d'accès à " l'expérience "

Emprise environ 550m² sur trois niveaux

4 - un lobby, salle "d'embarquement" des visiteurs pour entrer et sortir du théâtre mobile.

Emprise environ 550m² sur trois niveaux

le théâtre mobile avec son esplanade de 400m de longueur

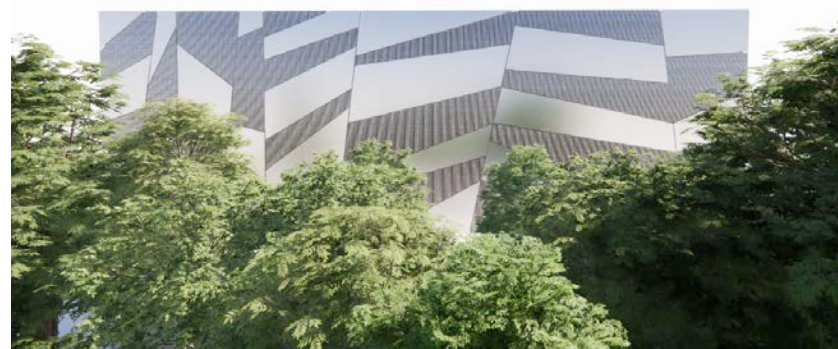
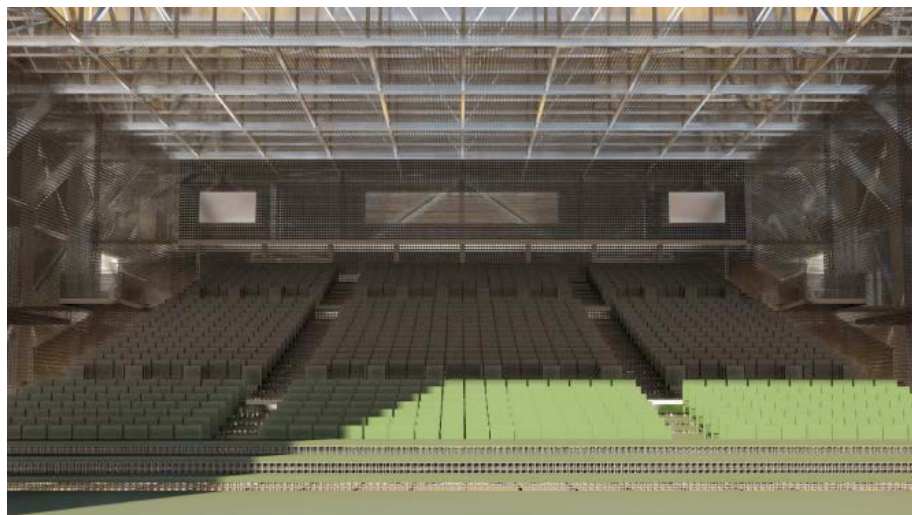
pour une emprise d'environ 2000m² sur près de 20m de hauteur

5 - des bâtiments annexes (coulisses, bâtiments techniques et administratifs, ...)

pour une emprise d'environ 1500m² sur deux niveaux

PREMIÈRES ILLUSTRATIONS DU PROJET

à ce stade des études



LA MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

LA FINALITÉ :

- ✓ Inscrire le projet d'équipement mémoriel "Hommage aux Héros" dans le PLU de Saint Hilaire-Petitville

SON CONTENU :

- ✓ la présentation du projet et de son intérêt général
- ✓ l'évaluation environnementale
qui présente la démarche de projet et explicite ses choix pour "éviter – réduire – compenser " ses incidences sur l'environnement
- ✓ les règlements écrit et graphique modifiés
- ✓ les orientations d'aménagement (OAP) ajoutées
qui contractualisent les choix d'aménagement et d'urbanisation
- ✓ le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) précisé

LE CALENDRIER DU PROJET

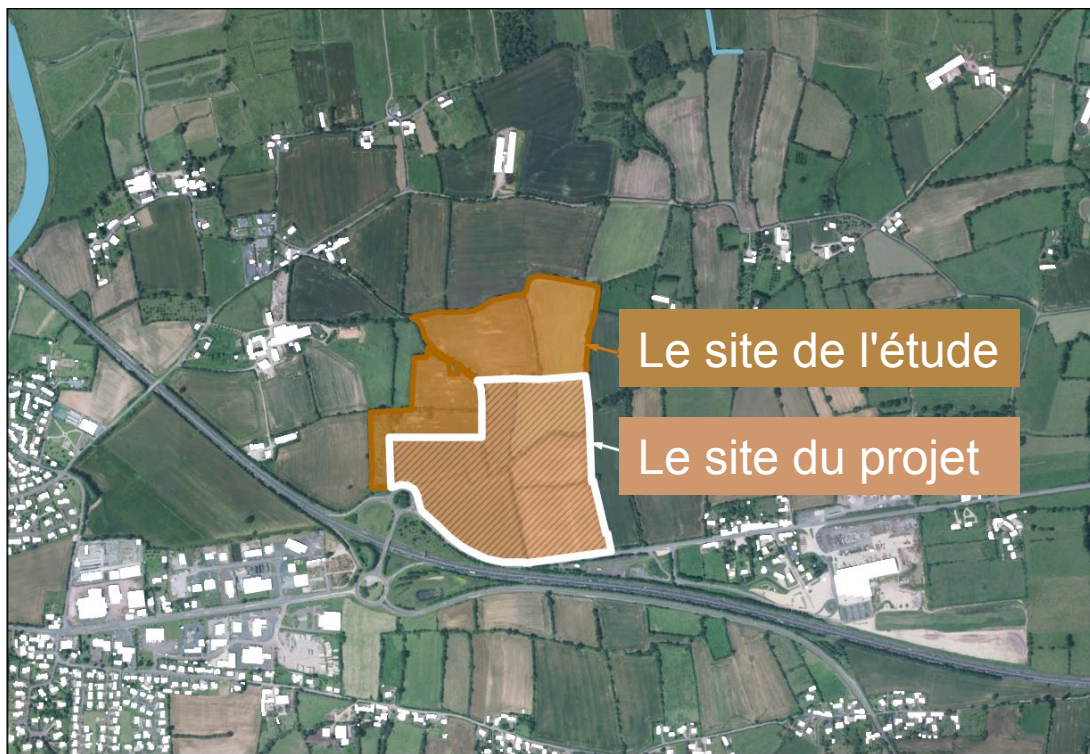


LE PROJET...

une longue esplanade de 400m de long sur laquelle se déplacera un théâtre mobile qui pourra accueillir un millier de spectateurs plusieurs fois par jour, durant la saison touristique.

LE SITE RETENU

un ensemble foncier de 32 ha en cours d'acquisition par la commune de Carentan-les-marais



L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU PROJET

UN ÉQUIPEMENT CULTUREL ET MÉMORIEL INNOVANT

Le projet

Créer un équipement culturel pour accueillir un projet scénique et mémoriel : "Hommage aux Héros". C'est une création scénique qui alliera les moyens techniques du spectacle vivant contemporain et ceux de l'audiovisuel pour restituer et resituer avec rigueur l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie sous la forme d'une expérience immersive inédite.

Son intérêt général

C'est un projet culturel innovant qui contribuera à la transmission de la mémoire du Débarquement ainsi qu'à la compréhension de ce moment de l'histoire commune. Pour raconter cet épisode au plus grand nombre, et particulièrement aux jeunes générations, le projet propose une approche nouvelle, non usitée localement : une animation, dite "docu-live" qui repose sur une "expérience immersive".

Pour le territoire, ce nouvel équipement culturel est une opportunité pour préserver la pérennité de l'intérêt porté aux sites du Débarquement et contribuer, avec une nouvelle approche, à l'indispensable dialogue sociétal sur la guerre et la paix, en concertation avec les acteurs mémoriels actuels.

Sa contemporanéité est une source d'attractivité pour Carentan-les-marais et au-delà, la Baie du Cotentin, dont la renommée et le tourisme sont très liés à ce moment d'histoire.

L'intérêt à agir de Carentan-les-marais

Compétente en matière touristique, culturelle, et de loisirs, la commune souhaite accueillir cet équipement vu son intérêt, tant pour la dynamique culturelle et touristique qu'il peut insuffler, que pour ses retombées au service de la rénovation urbaine dès à présent engagée par la collectivité.

JUSTIFICATION DE LA LOCALISATION RETENUE

LE CHOIX DE LA LOCALISATION

- ✓ Une situation au sein des espaces mémoriels, mais à l'écart du littoral



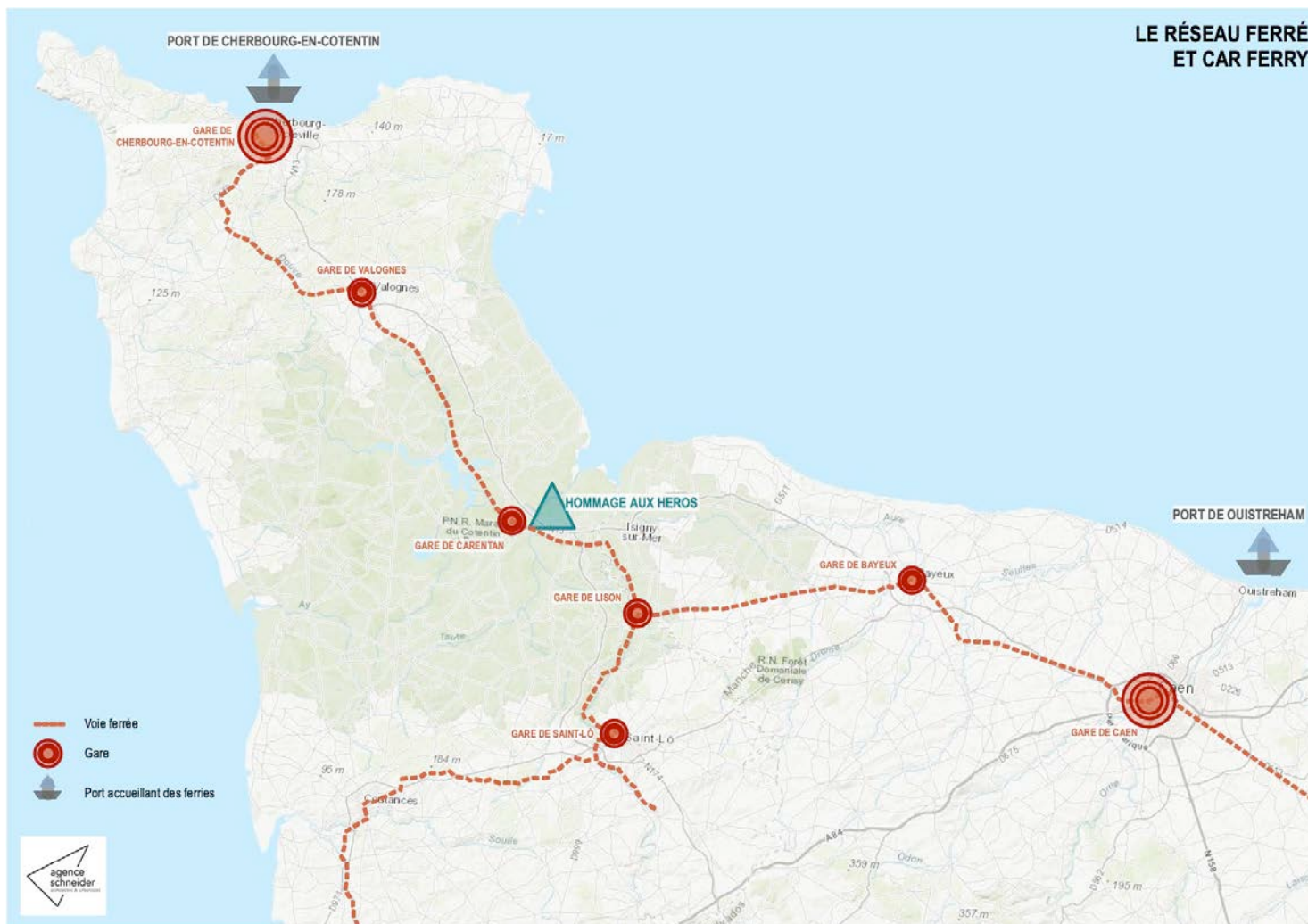
LE CHOIX DE LA LOCALISATION

✓ Une desserte routière de qualité



LE CHOIX DE LA LOCALISATION

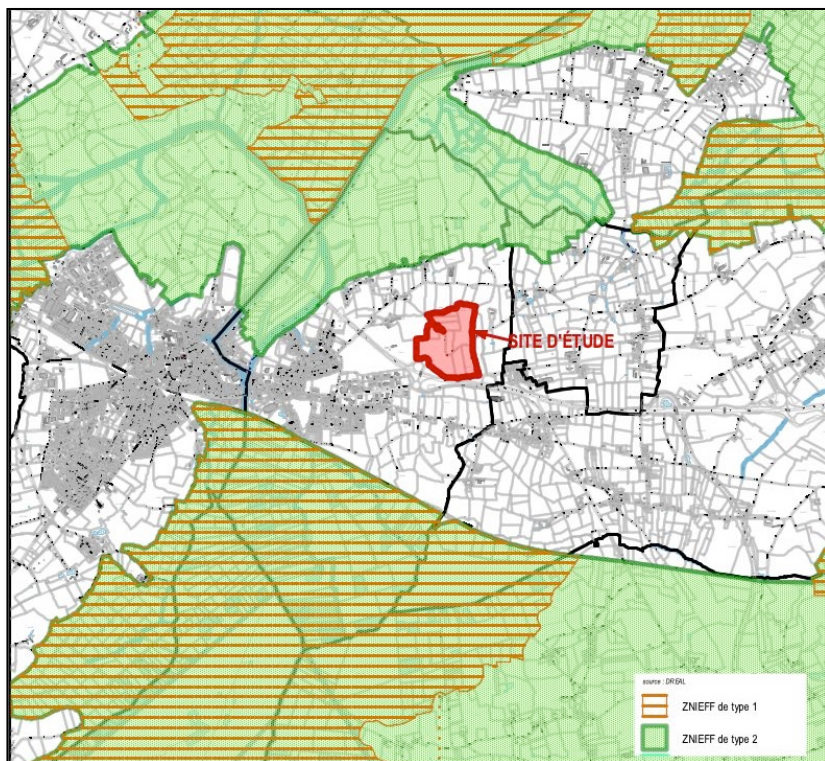
- ✓ Une desserte ferroviaire à proximité



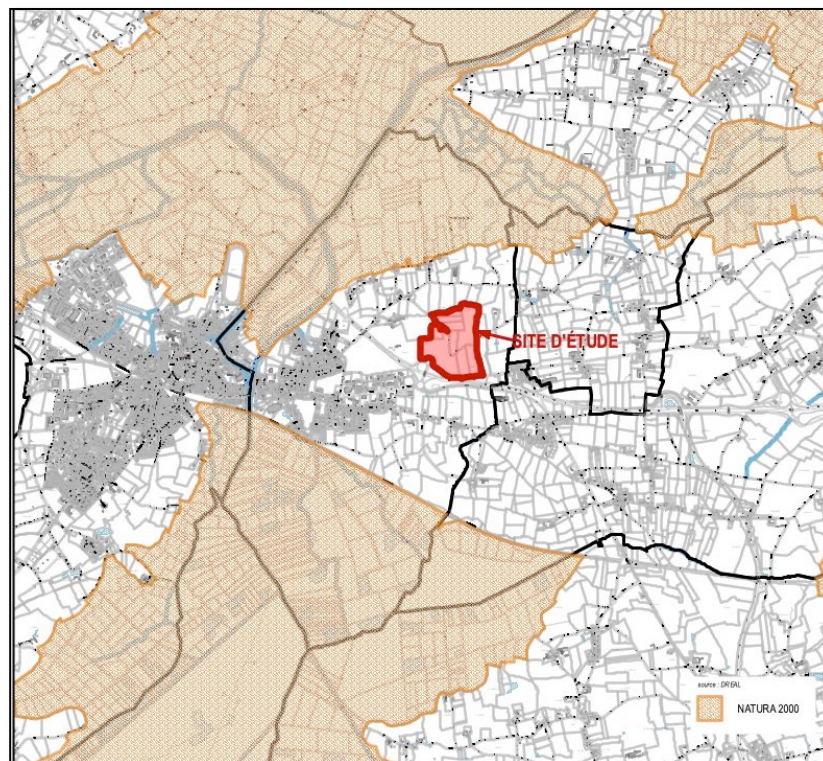
LE CHOIX DE LA LOCALISATION

- ✓ Une situation à l'écart des zones d'intérêt environnemental majeur

ZNIEFF

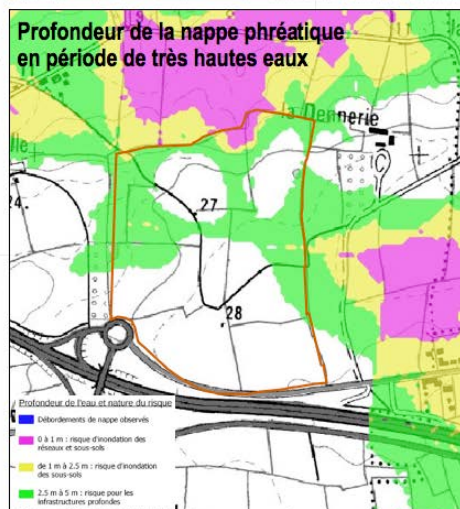
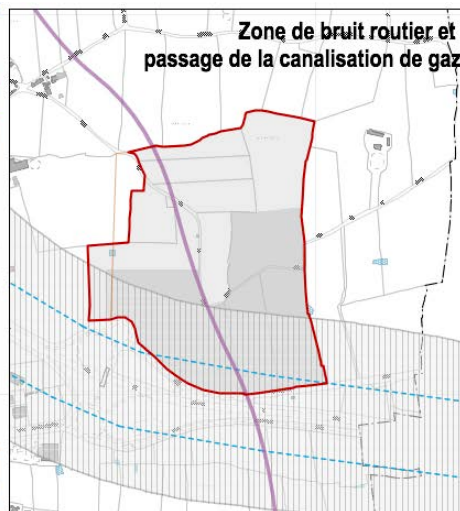
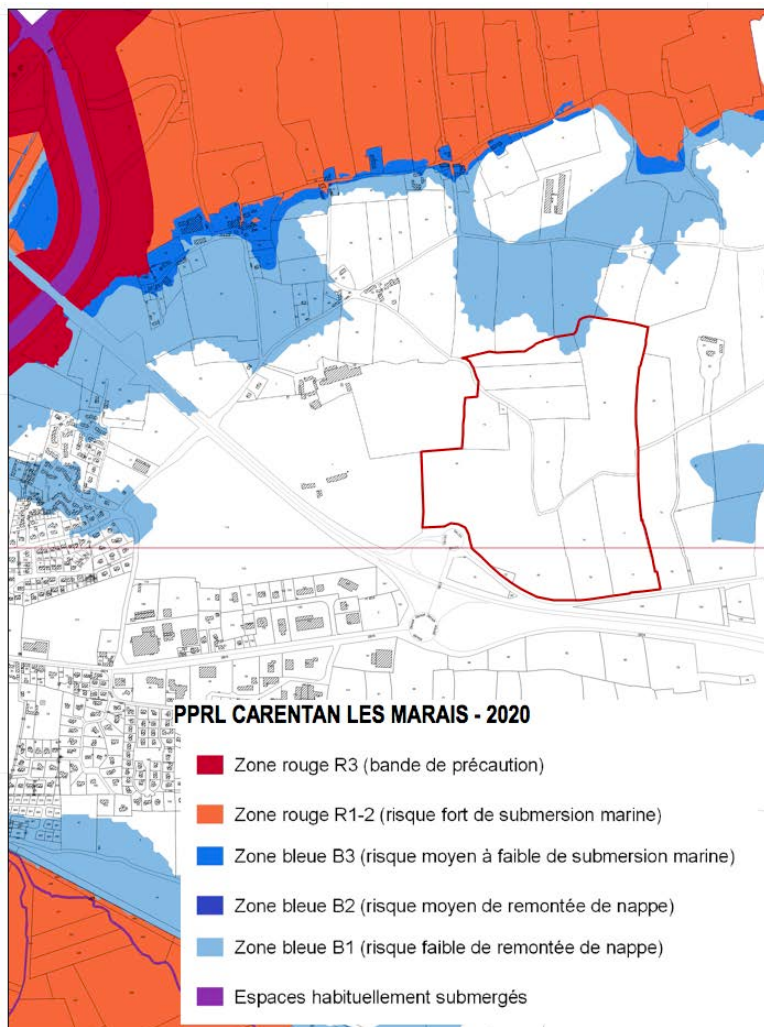


NATURA 2000



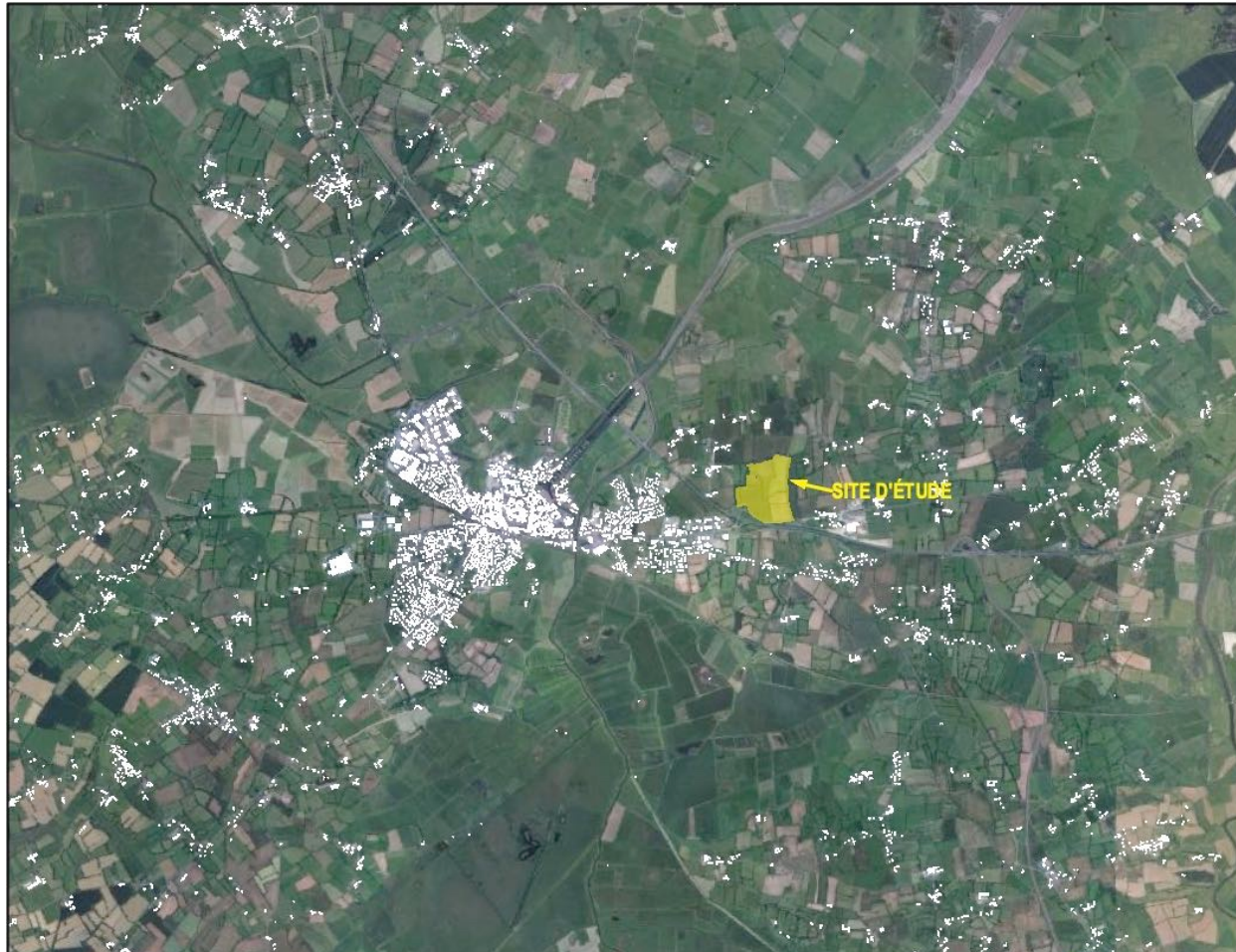
LE CHOIX DE LA LOCALISATION

✓ Un site contraint, mais à l'écart des zones de risques majeurs



LE CHOIX DE LA LOCALISATION

- ✓ Une opportunité foncière en entrée de ville, proche de ses aménités urbaines mais à l'écart de ses quartiers résidentiels.



ce qui permet de ne prévoir sur le site que l'équipement mémoriel

(et d'y interdire les commerces et hôtels)

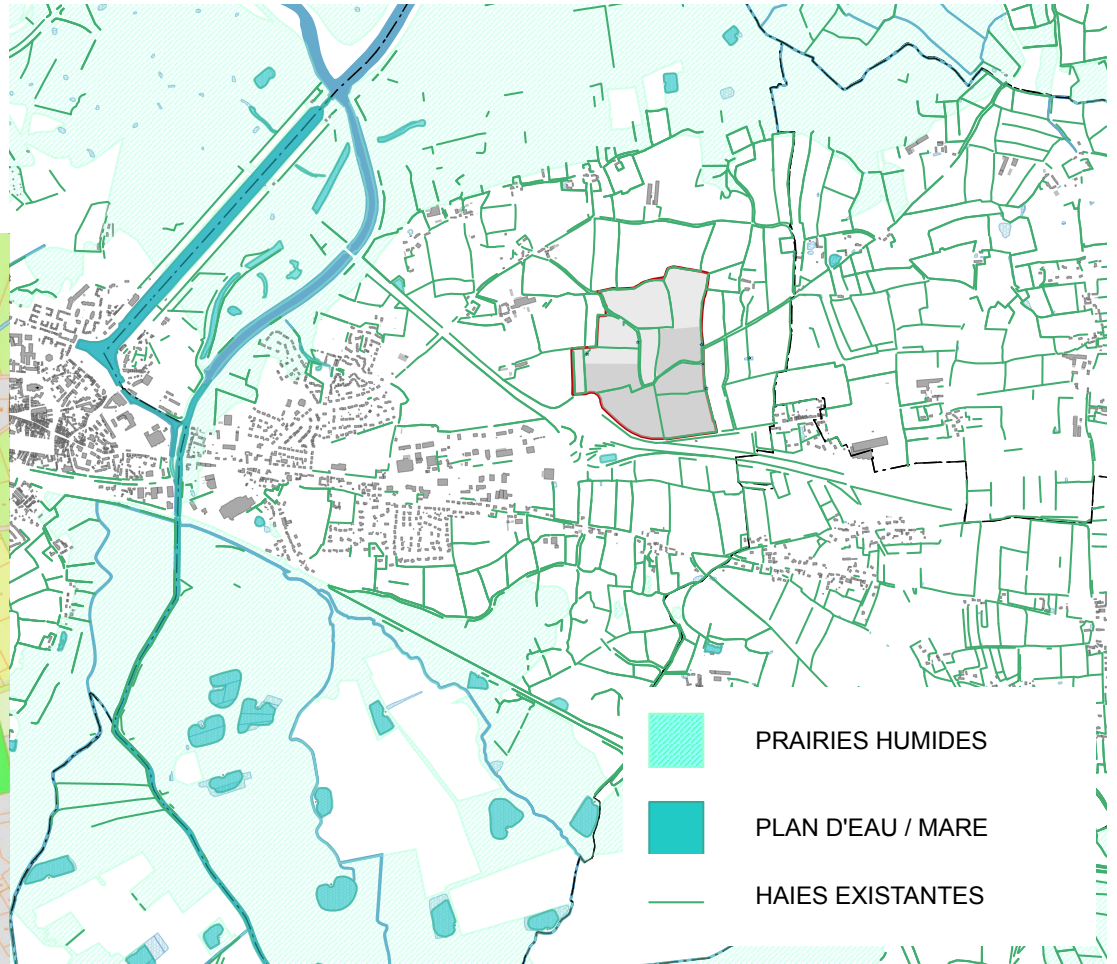
L'ÉTAT INITIAL

✓ des labours ... au sein d'un ensemble bocager

l'occupation agricole

Extrait GEOPORTAIL - RPG 2019

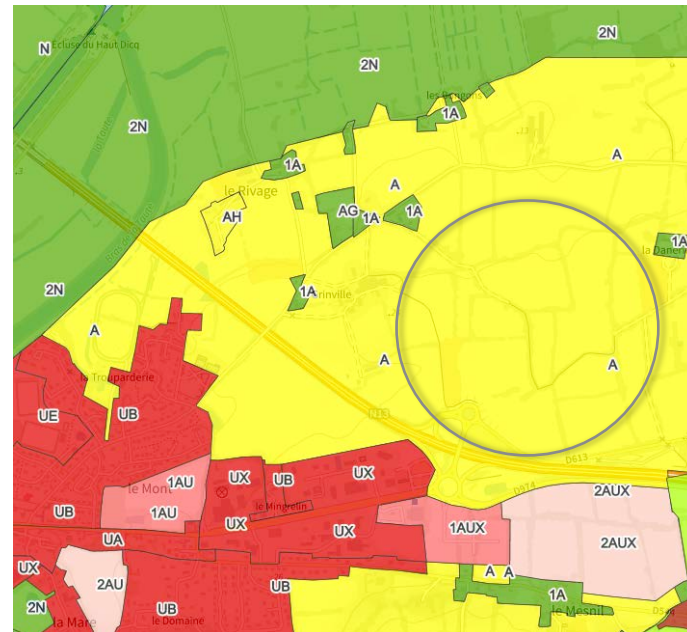
- Blé tendre
- Mais grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales



PREMIERS CHOIX RÉGLEMENTAIRES

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EN APPLICATION SUR SAINT HILAIRE - PETITVILLE

extraits du GEOPORTAIL DE L'URBANISME



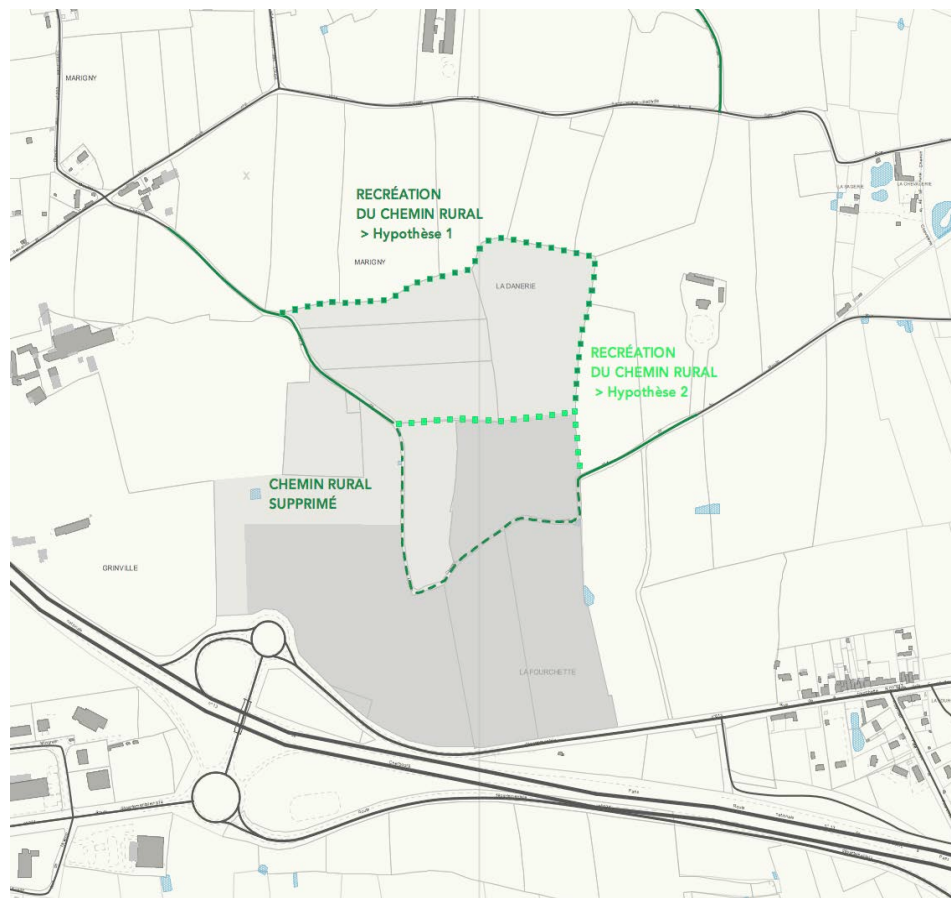
 Haies protégées
 Zones de bruit le long de la RN13

Pour l'insertion du projet en bordure de l'espace agricole

Maintien d'environ la moitié du site d'étude en espace agricole



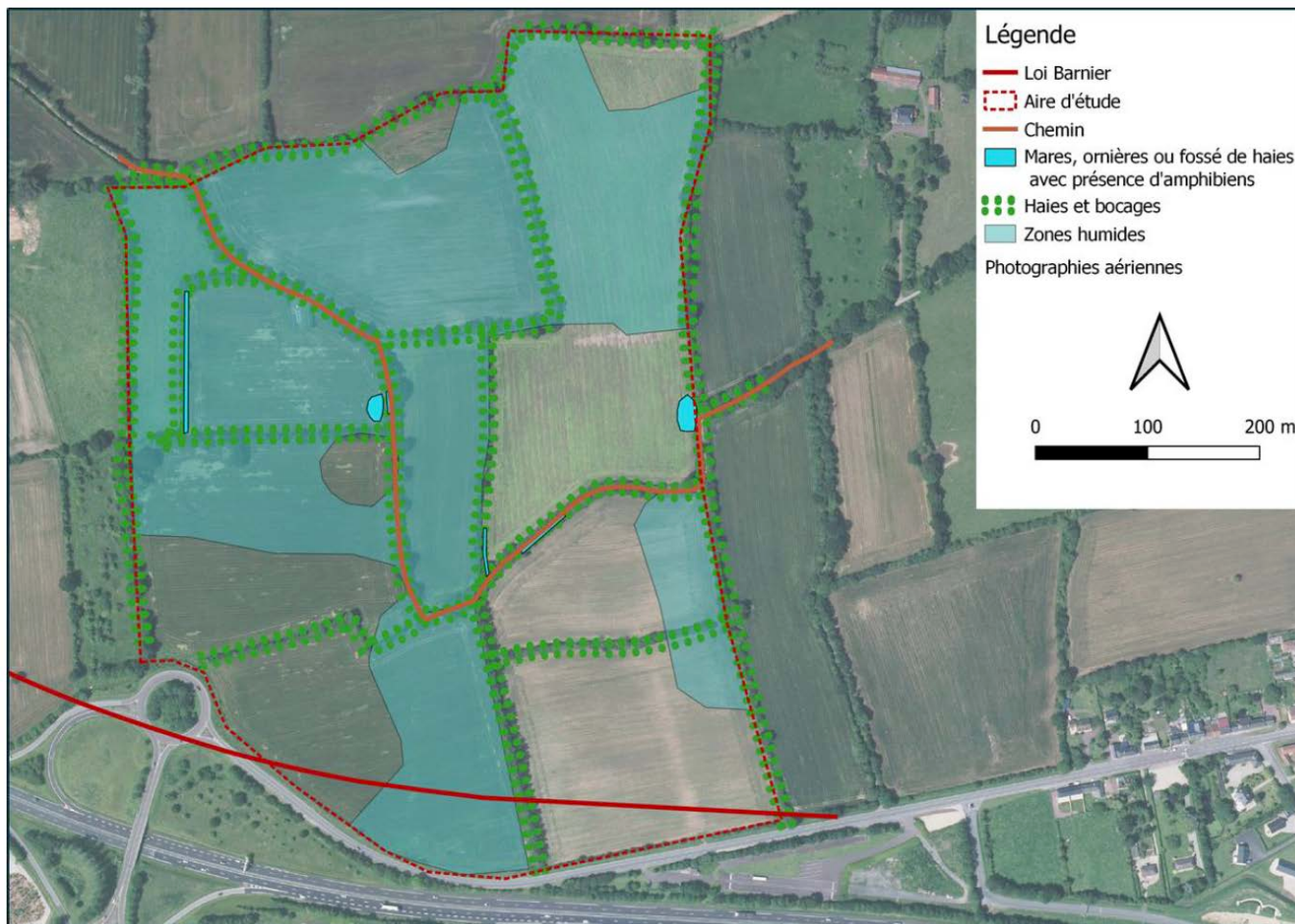
Adaptation de la desserte de l'espace agricole



Pour l'insertion du projet dans l'environnement naturel

Protection de la plus grande partie des zones humides

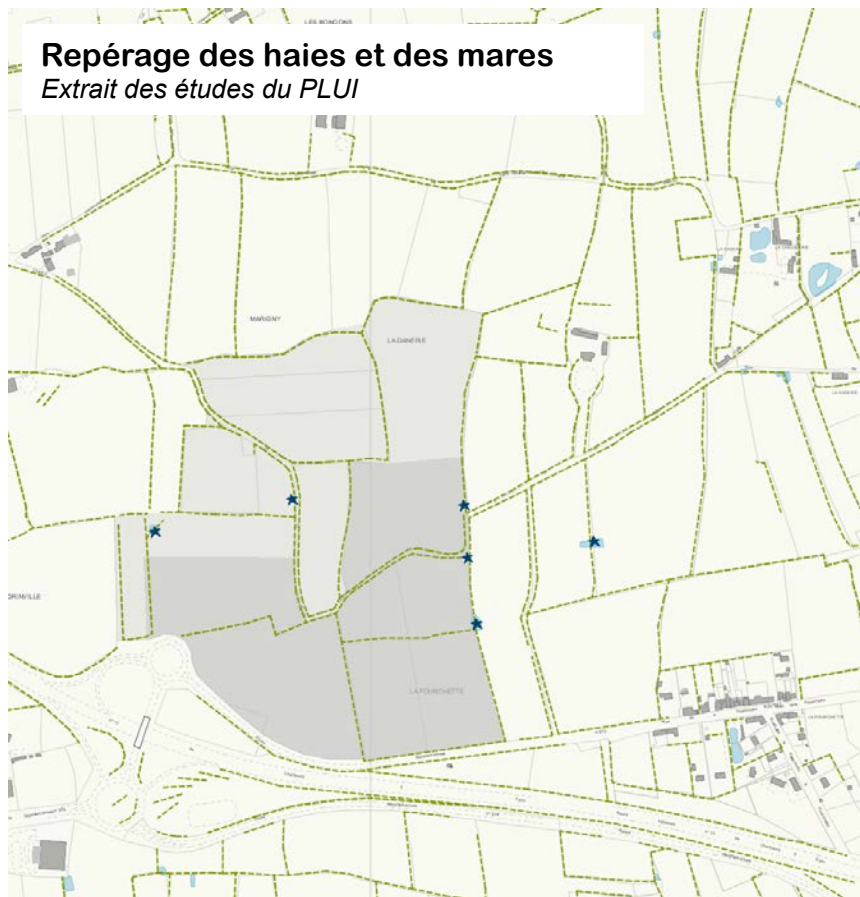
Compensation de celles qui seraient détruites au sud du site (essentiellement pour les accès)



Pour l'insertion du projet dans le paysage de bocage

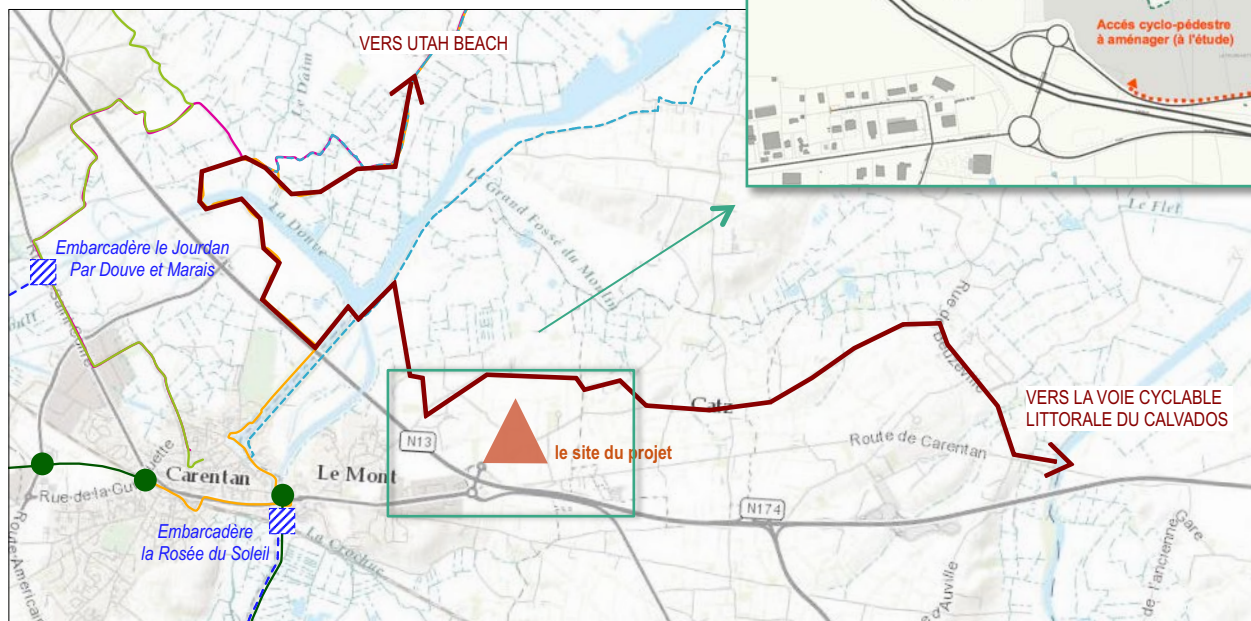
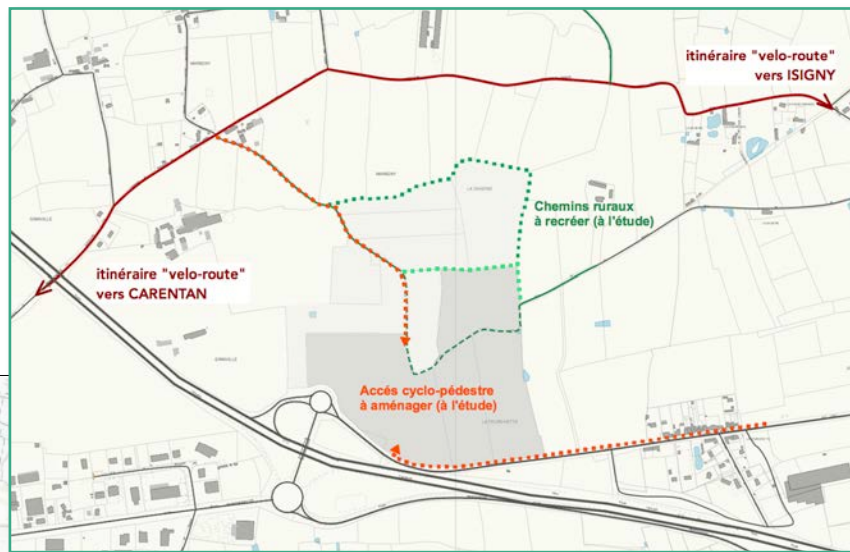
Protection et confortement du maillage de haies, dont la haie de peupliers
+ retour à des prairies naturelles sur l'unité foncière non aménagée
+ protection des mares

Repérage des haies et des mares
Extrait des études du PLUI



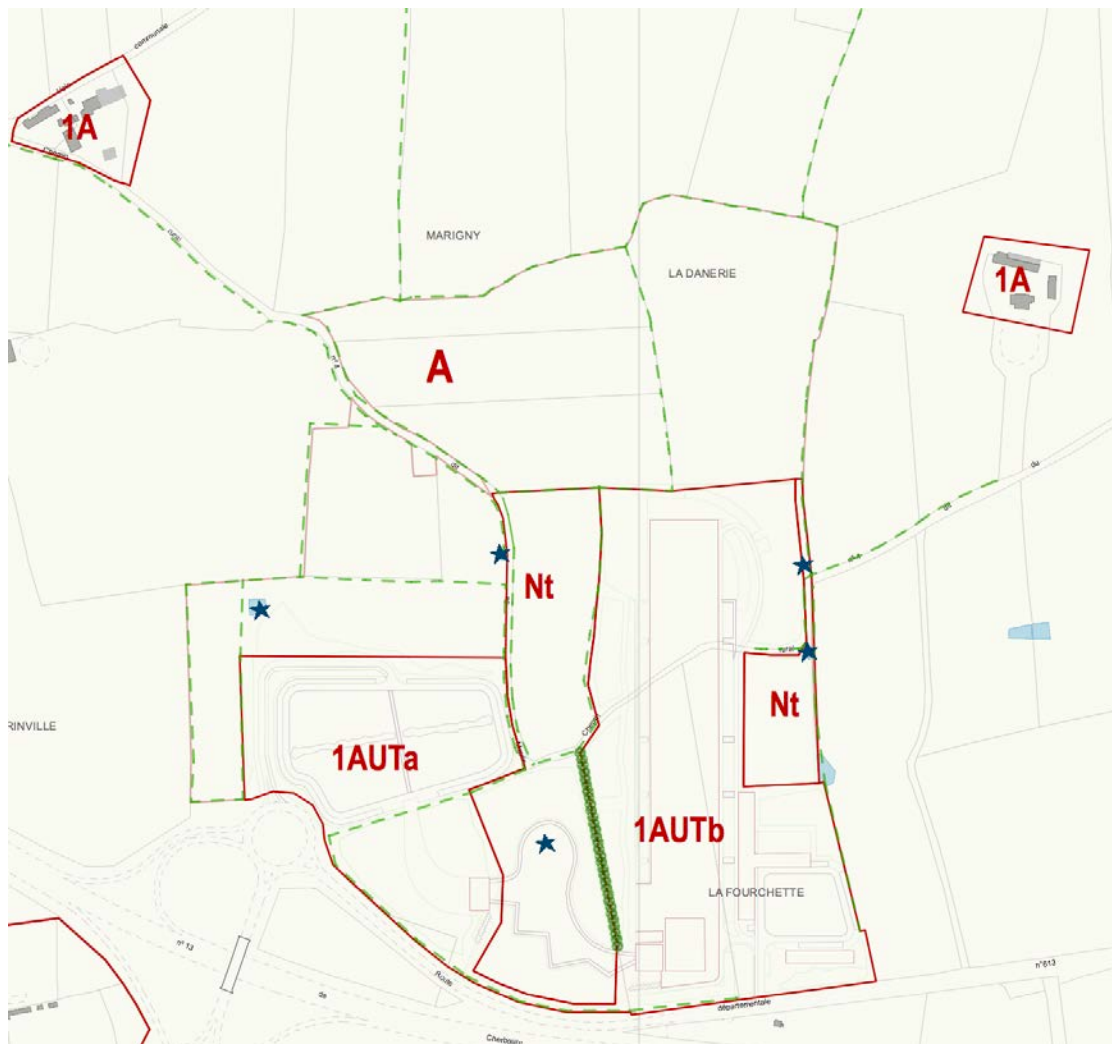
PREMIERS CHOIX : mise en place d'accès cyclo-pédestres

- ✓ inscription du site dans le réseau de voies douces touristiques



Arrivée de la voie cyclable littorale depuis Isigny s/m

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT GRAPHIQUE



Zonage :

- l'essentiel du site reste en zone agricole (inconstructible)
- sur environ 5ha : des secteurs Nt préservent les zones humides tout en permettant *sous conditions* des aménagements pour des chemins pédestres ;
- sur environ 14ha : deux secteurs sont aménageables et constructibles sous conditions ;

Protection des éléments de nature et de paysage :

- les mares repérées dans le site sont protégées ;
- un maillage de haies existantes ou à créer est protégée (soit environ 2km supplémentaires de haies) ainsi que l'alignement de peupliers ;